1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial

Finalsan Ultima AF
Prod-Nr. 500

Fabricant / fournisseur

W. Neudorff GmbH KG
An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal
Téléphone +49- (0) 5155/624-0, Fax +49- (0) 5155/6010, Télex --

E-Mail info@neudorff.de
Internet www.neudorff.de

Service des renseignements

Betriebsleitung / Labor
Téléphone +49- (0) 5155/624-165

Renseignements en cas d'urgence

Giftzentrale Berlin
Téléphone +49- (0) 30/19240

Conditions d'utilisation recommandées
Herbicide - directement utilisable.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Remarques particulières sur les risques encourus par l'homme et l'environnement
Aucun danger connu dans le cadre d'une utilisation conforme au mode d'emploi.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique
Herbicide avec acide pélargonique (33 g/l).

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[g/l]	Classification
67-63-0	200-661-7	propane-2-ol	20	F R11; Xi R36; R67
123-33-1		Maleinsäurehydrazid	5	-
112-05-0	203-931-2	acide-nonanoique	37	C R34

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales
Eviter contact inutile avec le produit.

Après inhalation
Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau
En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

Après contact avec les yeux
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Après ingestion
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels
Aucun symptôme connu à ce jour.

Remarques s'adressant au médecin / traitement
Traitement en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié
eau
mousse
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone

Remarques diverses
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

Les précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage
Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).
Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation
Lire le mode d'emploi!

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits
Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage
Température de stockage recommandée: 20 °C.

Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées
Se conformer au mode d'emploi de l'herbicide.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des mains
gants de protection

Protection des yeux
lunettes de protection

Mesures générales de protection
Eviter les contacts longs et intensifs avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat
liquide

Couleur
jaunâtre

Odeur
peu alcoolique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	6,03	20 °C	1 Vol-%	CIPAC MT 75	1% dans de l'eau
début d'ébullition	non déterminé				
Température de fusion	non déterminé				
Point d'éclair	63 °C			EEC A.9. GLP	
Inflammation à l'état solide	non applicable				
Inflammation à l'état gazeux	non applicable				
Température d'inflammation	non déterminé				
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité	1 g/cm3	20 °C		OECD 109	
Solubilité dans l'eau	Se dissout dans l'eau.				
Viscosité 1	7 mPa*s	20 °C		DIN 53019	non mesurable
Teneur du solvant	2 %				

Propriétés favorisant la combustion
Le produit ne favorise pas la combustion.

Danger d'explosion
Le produit n'est pas explosif.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux
pas nécessaire

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 401	
DL 50 aiguë par contact avec la peau	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 402	
Irritation de la peau	Non irritant.	lapin	OCDE 404	
Irritation des yeux	Non irritant.	lapin	OCDE 405	
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant	Cochon d'Inde	OCDE 406	

Contrôles toxicologiques (informations diverses)
Aucun cas d'empoisonnement connu à ce jour.

Remarques générales
aucune

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Remarques générales
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets	Nom du déchet
06 13 01*	produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides

Les déchets dont signalès par un astèrisque sont considèrès comme des dèchets dangereux conformèment à la directive 91/689/CEE. relative aux dèchets dangereux

Recommandations relatives au produit
Les petites quantités ménagères peuvent amener à la collecte des déchets polluants.

Recommandations relatives à l'emballage
Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé
eau

Remarques générales
Lire le mode d'emploi!

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations diverses relatives au transport
Le produit n'est pas un produit dangereux.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification
Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les directives communautaires et la direktive des produits dangereux allemande (RFA).

Phrases S
2 Conserver hors de la portée des enfants.

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau	1	Auto-classification (RFA)

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV (composants organiques volatils)	2 %

16. AUTRES INFORMATIONS

Utilisation recommandée et restrictions
Lire le mode d'emploi!

Informations diverses
Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 11 Facilement inflammable.
R 34 Provoque des brûlures.
R 36 Irritant pour les yeux.
R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.